

économie
société
économie
environnement
société
économie



RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-
POINTE-AUX-TREMBLES

Le plan local de développement durable 2013 | 2015

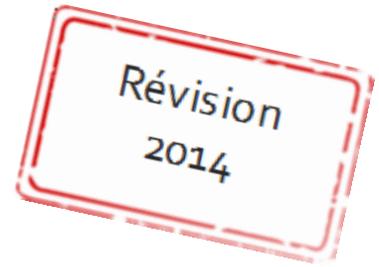
Révision
2014

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE





Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,



Voilà à peine un an, soit au printemps 2013, que l'arrondissement présentait son premier Plan local de développement durable 2013-2015. Depuis ce temps, toutes les équipes ont mis l'épaule à la roue et force est de constater que cette concertation a donné ses fruits. En effet, pour chacune des six orientations énoncées dans ce plan, de nombreuses actions concrètes ont vu le jour.

Parmi les actions réalisées, je pense à l'implantation d'un point de services *Communauto* au Centre Roussin, à l'augmentation du soufflage de la neige en bordure de rue, à la promotion des saines habitudes de vie, à la poursuite des mesures d'apaisement de la circulation, à l'implantation des aménagements famille dans les immeubles municipaux, à l'ajout et aux réaménagements de plusieurs parcs pour n'en nommer que quelques-uns. Également, mes collègues du conseil d'arrondissement et moi avons poursuivi activement nos échanges avec la Société de transport de Montréal afin d'améliorer la desserte en transport collectif sur notre territoire.

Il faut se rappeler que par ce Plan local, l'arrondissement convenait en 2013 que le développement durable guide et encadre les réalisations et les projets qui se développent sur notre territoire, conciliant à la fois le développement économique, environnemental, social et culturel. Notre équipe est toujours aussi déterminée à poursuivre sa mission de vous offrir un environnement de qualité et de faire en sorte que le cadre de vie exceptionnel de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles soit protégé pour les générations futures.

Je vous laisse le soin de prendre connaissance de l'ensemble des actions réalisées et en voie de l'être dans ce document dont le sceau « Révision 2014 » confirme à nouveau l'engagement de notre administration municipale à un mieux-être collectif. Ce plan révisé présente aussi la planification des actions 2014-2015, qui ont été modulées au cours de 2013 selon les disponibilités financières et les arrimages avec les intervenants externes.

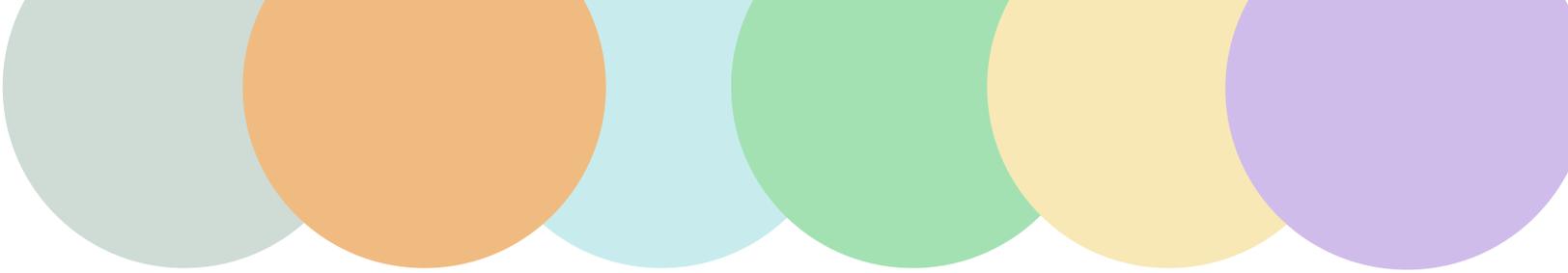
Un volet « participation citoyenne » est nouvellement intégré à ce plan, lequel propose une série de gestes et de comportements simples à adopter par tout un chacun.

En terminant, je vous réitère mon invitation de 2013 de faire du développement durable une priorité en adhérant à cette culture de pensée « agir local, pensez global. »

Bonne lecture!

La mairesse de l'arrondissement

Chantal Rouleau
7380, boulevard Maurice-Duplessis
514 868-4050



Participation citoyenne

Une présentation publique a eu lieu le 21 mars 2013 et cette rencontre avec les citoyens et les organismes de la communauté a permis de confirmer les actions du plan original et d'enrichir cette révision 2014. Les propositions d'améliorations et les commentaires logés ont été entendus et l'arrondissement poursuit et poursuivra son travail en considérant les besoins de ses citoyens.

Faire ma part au quotidien

Les actions concrètes incluses dans le *Plan local de développement durable 2013-2015* de l'arrondissement visent l'atteinte des neuf objectifs déterminés de concert avec les partenaires. Ces actions s'adressent principalement à l'administration municipale et aux partenaires engagés.

Cependant, au quotidien, nous pouvons tous poser des gestes ou modifier des comportements qui aideront à atteindre ces objectifs.

Passez à l'action

Par exemple, pour l'objectif de

Réduire les gaz à effets de serre afin d'améliorer la qualité de l'air

- Plutôt que l'automobile, utilisez vos jambes, votre vélo ou prenez les transports en commun.
- Si vous avez besoin d'un véhicule, choisissez-en un qui soit écoénergétique en vérifiant la cote de consommation de carburant avant d'en faire l'achat.
- Adoptez un style de conduite écologique : éviter la marche au ralenti, n'utilisez pas de démarreur à distance, faites entretenir votre véhicule régulièrement, assurez-vous que vos pneus soient gonflés à la pression adéquate.
- Améliorez l'isolation et l'efficacité énergétique de votre résidence.
- Remplacer les systèmes de chauffage polluants ou à faible rendement énergétique.
- Abaissez la température d'un ou deux degrés la nuit en hiver.
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques.
- Remplacez votre foyer ou votre poêle à bois conventionnel par un appareil à gaz ou à granules.

Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

- Participez aux activités culturelles et sportives.
- Respectez les horaires des collectes des déchets domestiques, matières recyclables, résidus alimentaires. Respectez la prise de rendez-vous pour la récupération des objets volumineux.
- Participez aux assemblées publiques et aux consultations publiques.
- Participez aux actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de ruelles, de murs et de stationnements verts).
- Favorisez les produits et commerces de votre quartier.

Pratiquer une gestion responsable des ressources

- Dépistez, réparez et entretenez de manière préventive la tuyauterie et les équipements fissurés.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain
- Installez un pommeau de douche à débit réduit.
- Installez un bac de récupération des eaux de pluie et favorisez un arrosage plus écologique.
- Respectez les plages horaires d'arrosage automatique.
- Utilisez des sacs réutilisables lors de vos emplettes.
- Suspendez les vêtements dehors plutôt que d'utiliser la sècheuse.
- Évitez les bouteilles d'eau à usage unique, buvez l'eau du robinet.
- Coupez la pelouse à 8 cm du sol et entourez vos plantations de paillis pour aider à retenir l'humidité.
- Si vous devez absolument imprimer, faites-le recto verso.
- Privilégiez les produits réutilisables et évitez le plastique no 6 et la styromousse.
- Remplacez les ampoules incandescences par des fluorescentes compactes qui consomment 4 fois moins d'énergie.
- Éteignez les lumières et les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas.

En récupérant nos matières résiduelles

- Acheminez vos résidus de construction, de rénovation ou de démolition vers les écocentres.
- Faites du compostage.
- Participez à la collecte sélective et aux collectes de résidus verts.
- Incitez votre employeur à adhérer à un des trois niveaux du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC.

Pour la liste complète des gestes à poser : cliquez sur ce lien [Devenir écoMontréalais](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7017,70819643&_dad=portal&_schema=PORTAL) ou visitez le http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7017,70819643&_dad=portal&_schema=PORTAL

Aussi, apprenez à consommer autrement en cliquant sur le lien : [consommezautrement](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,75369588&_dad=portal&_schema=PORTAL) ou en visitant le http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,75369588&_dad=portal&_schema=PORTAL

Nos réalisations

En 2013, les équipes de travail de l'arrondissement ont réalisé **50** actions à teneur de développement durable et ce sont **16** actions qui verront leurs réalisations prochaines par l'achèvement des travaux en cours.

En plus de ces actions, ce sont **22** gestes qui ont aussi été posés pour améliorer nos modes de fonctionnement qui favorisent, intègrent, encadrent, soutiennent, contribuent, consolident et développent les notions de développement durable au sein de l'organisation, mais aussi dans les relations avec nos partenaires.

2013

	Actions réalisées	Travaux en cours (en plus de tous qui s'amorcent en 2014)	Gestes posés pour améliorer de façon continue nos modes de fonctionnement
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	3	3	4
ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS	19	5	3
PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES	4	1	4
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES		2	
ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE	11		
CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC	13	5	11

Aménagement de **coin famille** dans les immeubles municipaux, par l'installation de tables à langer, de paravents, de fauteuils, chaises-hautes et autres.

La **nouvelle carte du réseau cyclable** a été lancée le 3 juin. Elle a profité de l'ajout d'un parcours patrimonial, d'une liste des principaux parcs à proximité du réseau, de la liste des activités qui y sont offertes ainsi que d'un court historique de l'arrondissement.

Confection du **Plan de développement social** 2014-2018.

Tenue de **consultations et d'assemblées publiques** pour favoriser la participation des citoyens : Plan local de développement durable, Plan de développement social 2014-2018, revitalisation du boulevard Gouin et présentation publique des finalistes du concours de design de la plage de l'Est.

Une station **Communauto** installée au Centre Roussin

Murale « Hommage à Léo » réalisée par les citoyens lors du projet MU.

67 nouvelles balises et 14 afficheurs de vitesse pour sensibiliser les conducteurs au respect des limites de vitesse.

Début des travaux des deux premières phases de réalisation du **boulevard Maurice-Duplessis**.

Contribution financière de 1,5 M\$ remise aux 17 organismes partenaires et un soutien immobilier d'une valeur de 3,9 M\$ par le biais de prêt d'installations municipales à 75 organismes.

Création d'un **rendez-vous horticole**

Réaménagement et mise à niveau du terrain de **bocce** au parc Dollard-Morin, de la clôture du terrain de **pétanque** au parc Saint-Jean-Baptiste, des **aires de jeux** aux parcs François-Labernade, Pierre-Payet, Saint Marcel, Ernest-Rocheleau, Marie-Cardinal et celui au coin des dures Roy et 40e Avenue.

Travaux réalisés à différentes installations municipales afin de permettre un **parcours sans obstacle** pour les personnes à mobilité réduite.

Table des matières

Introduction.....	1
Démarche d'élaboration	1
Profil de l'arrondissement	2
Le développement durable	2
Culture et développement durable.....	3
Plan local de développement durable 2013-2015.....	3
Plan local de développement durable 2013-2015.....	4
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	6
Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990	6
ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS	8
Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année	8
PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES	12
Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000	12
Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau	13
Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal	14
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES	17
Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012	17
ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE	18
Améliorer la cohésion sociale et favoriser l'engagement citoyen	18
CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC	20
Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité	20
Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement	24
Bonifier la vie culturelle de proximité	27

Introduction

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, des partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. Ce sont plus de 180 organisations de tous horizons de la société montréalaise qui y ont collaboré.

La Ville s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015 alors que les arrondissements sont sollicités par un engagement local à participer à l'atteinte de ces objectifs par les actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Le but est d'assurer un développement optimal, harmonieux et durable du territoire en agissant dans le cadre du Plan de développement durable de Montréal, dont les principes directeurs sont :

- Une collectivité au cœur du développement durable
- Une meilleure qualité de vie
- Une protection accrue de l'environnement
- Une croissance économique durable

Cet appel est conforme aux actions déjà entreprises et aux valeurs des dirigeants de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. En effet, l'arrondissement entend faire du développement durable l'assise sur laquelle doit se construire l'arrondissement tout comme la métropole : une ville et des arrondissements dynamiques, équitables et écologiques avec des indicateurs de performance environnementale rigoureux.

Depuis l'adoption du Plan local de développement durable 2013-2015 au mois de décembre 2012, l'arrondissement a poursuivi sa démarche et démontré son engagement par la réalisation de plusieurs des actions planifiées. Le dépôt de ce nouveau plan révisé pour l'année 2014 présente ces réalisations et la nouvelle planification pour les années 2014 et 2015.

Démarche d'élaboration

Une *présentation publique* a eu lieu le 21 mars 2013 et cette rencontre avec les citoyens et les organismes de la communauté a permis de confirmer les actions du plan original et d'*enrichir* cette révision 2014. Ce document permet de mieux présenter les orientations et choix des directions dans l'appui au plan corporatif, mais aussi dans la relance d'initiatives locales et de réponse aux besoins des citoyens.

Pour plusieurs, ces actions proviennent essentiellement des démarches de planification tenues par chaque direction, dont plusieurs ont fait l'objet de consultations afin de permettre un meilleur arrimage entre les besoins des citoyens et la capacité de réalisation de l'arrondissement.

En guise de rappel, la Ville de Montréal a encadré de nombreuses consultations et plusieurs exercices de concertation qui ont permis de lancer les orientations et objectifs à atteindre pour la métropole. L'arrondissement a poursuivi la démarche de concertation auprès de ses directions par un travail d'assemblage et de cohérence afin de regrouper dans un plan commun les actions choisies qui favoriseront l'atteinte des objectifs corporatifs en développement durable.

Profil de l'arrondissement

Situé à l'extrémité est de l'île de Montréal et délimité, notamment, par la rivière des Prairies au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, l'arrondissement d'une superficie de 42,3 km² en fait le deuxième plus grand de l'île. La population de 106 437 habitants recensée en 2011 continue de s'accroître favorisée par l'attrait que l'arrondissement connaît auprès des jeunes familles. De plus, l'arrondissement détient un excellent potentiel de développement résidentiel, commercial tout autant qu'industriel à travers ses six parcs industriels et une zone industrielle. Entre 2001 et 2010, il s'est enrichi de 6 035 nouveaux emplois.

L'historique d'un siècle de pétrochimie ne peut être dissocié de l'arrondissement. La conjoncture mondiale difficile a favorisé la fermeture d'industries pétrochimiques et chimiques et celles restantes sont assujetties à la réglementation qui les oblige à réduire de 90 % leurs émissions de substances organiques¹. La plupart d'entre elles s'y sont conformées. De plus, l'approche de développement durable de plus en plus établie dans nos mœurs favorisera une « écologie industrielle » pour les futurs employeurs tout autant que dans l'accompagnement et le soutien prodigués par l'arrondissement aux intervenants du secteur économique de notre territoire.

L'arrondissement se démarque avec ses 138 parcs en plus de deux parcs régionaux d'importance, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et le parc-nature du Ruisseau-De Montigny. Ces deux *poumons verts* offrent à ses résidents et aux visiteurs une variété d'activités récréotouristiques dans un cadre enchanteur où faune et flore se côtoient admirablement.

On y retrouve aussi des attraits culturels, dont un ensemble de bâtiments patrimoniaux et des maisons de la culture. De plus, l'arrondissement abrite la station d'épuration Jean-R. Marcotte, un éco-quartier et un éco-centre.



Photo : Réjean Ménard

Le développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé « Notre avenir à tous » (1989). Le développement durable y est défini comme :

« ... un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

¹ Source : site internet http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74837769&_dad=portal&_schema=PORTAL



Le développement durable suppose selon ses trois piliers, un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision. .

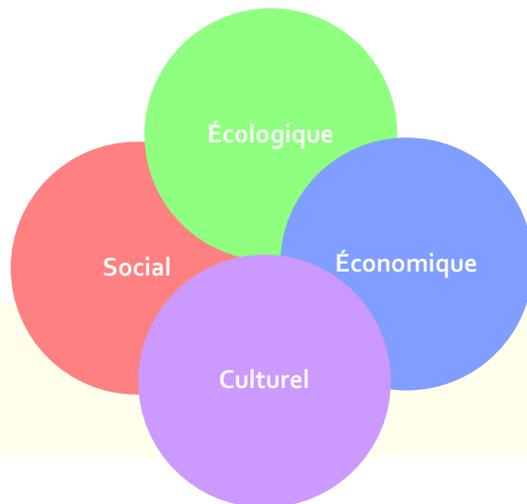
Schéma présenté et diffusé par A. Villain (Géologue), en 1993, lors d'une réunion sur le développement durable à la communauté urbaine de Lille, l'idée originale semble venir d'un bureau d'étude nommé Re-source

Culture et développement durable

La mouvance mondiale des dernières années associe de plus en plus la culture au concept de développement durable. S'inscrivant dans ce mouvement, l'Agenda 21 de la culture promu par l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a revendiqué notamment l'intégration de la culture à titre de quatrième pilier du développement durable, afin qu'il agisse parallèlement aux piliers social, environnemental et économique.

Membre du CGLU, Montréal a été l'une des premières villes à entériner l'Agenda 21 de la culture en juin 2005 alors que le gouvernement du Québec a déposé un Agenda 21 de la culture en 2011. Pionnière de la reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement des villes, Montréal souhaite poursuivre sur cette lancée en incluant la culture dans sa stratégie de développement durable. Montréal abonde ainsi dans la ligne de pensée de l'Organisation des Nations Unis pour l'éducation, la science et la culture, qui qualifie la diversité culturelle de « patrimoine de l'humanité », en affirmant qu'elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et futures.

L'arrondissement a souscrit à cet Agenda 21 de la culture en mars 2012 et il entend soutenir sa démarche en intégrant ce quatrième pilier au modèle du développement durable.



Plan local de développement durable 2013-2015

Vous trouverez aux pages suivantes quelques *réalisations*, l'intégration possible du développement durable dans les pratiques de l'arrondissement par une *approche* portée en continu au cours des années, puis les *actions* du plan local classées selon les orientations et objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

L'ensemble des actions suivantes prendra leur essor dans l'intégration de leur réalisation au sein de nos modes de fonctionnement, de nos habitudes administratives et de nos réflexes citoyens. Cette maîtrise s'opérera par la reconnaissance de la corrélation entre ces actions.

Comme vous le verrez, un porteur responsable de chaque action présentée a été identifié. Par contre, la grande diversité d'activités et de responsabilité au sein de l'arrondissement, de la Ville de Montréal, tout comme de relations avec les partenaires, favorise le travail d'équipe et une collaboration de multiples unités d'affaires est souvent nécessaire pour réaliser la plupart des actions.

Légende des responsables retrouvés aux tableaux des pages suivantes

Élus	Le conseil d'arrondissement ou les membres assignés à une responsabilité particulière
DAUSE	Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
DBA	Direction du bureau d'arrondissement
DCLSDS	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Corpo	Services corporatifs de la ville centre
DSA	Direction des services administratifs
DTP	Direction des travaux publics

La mission de chaque direction est présentée sur le site Web de l'arrondissement ville.montreal.qc.ca/rdp-pat. On y retrouvera la description de :

- la Direction de [l'Aménagement urbain et des services aux entreprises](#)
- la Direction du [Bureau d'arrondissement](#)
- la Direction de la [Culture, des sports, des loisirs et du développement social](#)
- la Direction des [Services administratifs](#)
- la Direction des [Travaux publics](#)

Légende

Les cases grisées  indiquent l'année de réalisation prévue, tandis que le « ✓ » indique que l'action a été réalisée. Les approches portées en continu au cours des années sont identifiées par le signe « ▷ ».



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS



PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES



AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES



ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE



CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC



LE GRAND RASSE

ORIENTATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

→ OBJECTIF

Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

Quelques réalisations 2013

- Une station de Communauto a été implantée au Centre Roussin.
- La nouvelle carte du réseau cyclable lancée le 3 juin a profité de l'ajout d'un parcours patrimonial, d'une liste des principaux parcs à proximité du réseau, de la liste des activités qui y sont offertes ainsi que d'un court historique de l'arrondissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :
Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise

		2013	2014	2015	
1	Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions des GES par une collaboration avec la Direction de l'environnement.	DTP	▷	▷	▷
Réduire la dépendance à l'automobile					
2	Appliquer un processus d'acceptabilité sociale permettant de présenter les paramètres de développement et d'assurer une compréhension des intervenants pour que les projets des secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée soit novateurs et répondent aux exigences.	DAUSE	▷	▷	▷
3	Participer aux travaux du comité « Saines habitudes de vie » de Pointe-aux-Trembles dont l'un des objectifs est le transport actif (par exemple, la marche ou l'utilisation du vélo).	DCSLDS	▷	▷	▷
4	Intervenir auprès des promoteurs pour favoriser le développement en harmonie avec les liens cyclables et les points d'intérêts (écoles, parcs, centres communautaires, pôles commerciaux, pôles d'emplois).	DAUSE	▷	▷	▷
5	Produire une analyse spécifique lors du regroupement des employés municipaux à la future Maison du citoyen afin de poursuivre l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements d'affaires des employés.	Grands Projets			
6	Favoriser l'implantation du point de service de Communauto au Centre Roussin.	DTP	✓		

		2013	2014	2015
7	Installer de nouveaux supports pour vélos aux installations municipales accédées tant par les employés que par les citoyens pour faciliter l'adhésion au transport actif.	DTP		
8	Confectionner un Plan local de déplacement pour soutenir les projets du Plan de transport de la Ville se réalisant sur le territoire de l'arrondissement.	DTP		
9	Bonifier la carte de l'arrondissement, en vue d'une utilisation par les cyclistes, par son format et par l'identification des points d'intérêt (écoles, parcs, centres communautaires, pôles commerciaux, pôles d'emplois) situés à l'intérieur de l'arrondissement.	DBA	✓	
Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments				
Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux :				
10	en valorisant les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures telles que la <i>Maison du citoyen</i>	Grands Projets		
11	en valorisant les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures telles que l'aréna Rodrigue-Gilbert (2015-2016)	DSA		
12	en valorisant les critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment neuf de plus de 500 m ² tel que le nouveau <i>Clos de voirie</i> (2017).	DSA		
13	Augmenter le soufflage de la neige en bordure de rue dans certaines portions du territoire afin de diminuer le transport de la neige et diminuer le soufflage au site de disposition de la neige.	DTP	✓	
Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels				
14	Privilégier l'acquisition de véhicules écoénergétiques lors du remplacement de la flotte des véhicules.	DTP	▷	▷
15	Analyser la faisabilité et l'efficacité d'installer un coupe-moteur lors de l'achat de nos prochains véhicules.	DTP		
16	Analyser la possibilité de convertir des véhicules pour ne plus utiliser de l'énergie fossile comme type de carburant.	DTP		
Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques				
17	Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation aux changements climatiques, telles que le « Programme feu-vert », « En ville sans ma voiture » et « Une heure pour la terre ».	DBA	▷	▷



ORIENTATION

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

→ OBJECTIF

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année

¹ Cet objectif provient de la politique familiale 2008-2012. L'échéance sera prochainement révisée

Quelques réalisations 2013

- Adoption le 24 mai 2013 du règlement visant les normes de stationnement (RCA09-Zo1-018).
- Ajout de 150 balises permettant d'apaiser la circulation.
- Installation de 14 afficheurs de vitesse sur poteau dans certaines rues étroites de quartiers résidentiels afin de sensibiliser les conducteurs au respect des limites de vitesse.
- Plantation de 322 arbres, malgré le Plan d'Action canopée de la Ville centre reporté.
- Utilisation de 354 jardinets pour un taux d'occupation de 95 % par 417 personnes.
- Hommage aux citoyens qui se passionnent pour l'horticulture et l'agriculture par la création d'une œuvre éphémère de Thérèse Chabot.
- Installation de tables à langer, de paravents, de fauteuils, de petites tables et chaises, de chaises-hautes, de tabourets escabeaux et de supports muraux dans les installations dont principalement les centres communautaires, le centre récréatif et le Bureau d'arrondissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique

- 18 Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au développement résidentiel adapté aux besoins des familles, tels que la diminution des stationnements en façade, le verdissement, les liens à réaliser avec les voies cyclables, les parcs, les accès aux transports actifs et collectifs.

DAUSE

2013

2014

2015



Aménager des quartiers durables

		2013	2014	2015	
19	Favoriser le maillage des logements sociaux et communautaires lors du processus d'acceptabilité sociale, afin d'encourager l'essor de la mise en commun des ressources et d'inciter à la cohabitation entre le privé et le communautaire.	DAUSE	▷	▷	▷
20	Promouvoir le développement durable auprès des partenaires en assurant une veille de la cohérence des travaux effectués par le milieu avec les travaux de l'arrondissement.	DAUSE	▷	▷	▷
21	Promouvoir la venue de projets résidentiels dans l'arrondissement.	DAUSE	▷	▷	▷
22	Assurer un parcours sans obstacle par la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle : <ul style="list-style-type: none"> • à la bibliothèque/maison de la culture de Pointe-aux-Trembles; • à l'extérieur du Centre aquatique Rivière-des-Prairies; • au Centre Roussin; • à la Maison Pierre-Chartrand (du Bon temps). 	DSA Corpo	✓		
					
23	Réaliser un premier tronçon de la rue Saint-Jean-Baptiste (entre René-Lévesque et Forsyth) comportant une voie cyclable, des espaces de verdissement supplémentaires et l'élargissement des trottoirs pour assurer la continuité de l'axe nord-sud de l'arrondissement afin de favoriser un transfert modal vers les modes de déplacement actifs.	Corpo DAUSE			
24	Promouvoir les saines habitudes de vie et valoriser le sport et le loisir par le biais, entre autres, du soutien apporté aux organismes, de l'organisation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, le développement d'une programmation dans les parcs et espaces publics.	DCSLDS	✓		
25	Mettre en place un comité de travail « Municipalité active ».	DCSLDS			
26	Réaliser la phase 1 du projet de développement urbain du <i>Quartier de la Gare</i> à Pointe-aux-Trembles.	Corpo DAUSE			
27	Réaliser la première des trois phases du prolongement du boulevard Maurice-Duplessis afin de favoriser l'accès à la future gare du train de l'est.	Corpo DAUSE			

		2013	2014	2015	
Apaiser la circulation					
28	Analyser systématiquement, lors de tous travaux de réfection, l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.	DTP	▷	▷	▷
29	Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation à l'échelle locale en donnant priorité d'installations aux abords des parcs et des écoles et ce, en fonction d'une analyse des quadrilatères problématiques et de la capacité d'accueil selon la géométrie de la rue.	DTP	✓		
30	Travailler activement avec la STM afin de s'attaquer au problème de la desserte en transport collectif.	Élus	▷	▷	▷

Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

31	Planter annuellement un minimum de près de 300 arbres. Prévision de 600 arbres pour 2013 rendue possible par le Plan d'action canopée 2012-2021.	DTP	✓		
32	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.	DAUSE			
33	Poursuivre le programme des jardins communautaires, en améliorer la promotion et viser une pleine occupation.	DCSLDS	✓		
34	Assurer la tenue du marché public.	DCSLDS	✓		
35	Créer un <i>Rendez-vous horticole RDP-PAT</i> (conférences, kiosques, réseautage, échanges de semences et semis, etc.).	DCSLDS	✓		
36	Poursuivre le concours d'embellissement dans les quartiers résidentiels et industriels.	DBA	✓		
37	Être attentif aux besoins exprimés par les citoyens en ce qui concerne l'agriculture urbaine et tenir compte des recommandations de l'Office de consultation publique.	DCSLDS	✓		



Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

		2013	2014	2015
38	Implanter des aménagements familles dans les immeubles municipaux le permettant (existants ou à construire).	DSA	✓	
39	Distribuer les publications du loisir par l'entremise des écoles primaires pour favoriser une meilleure diffusion de toutes les activités et services offerts aux familles.	DCSLDS	✓	
40	Poursuivre la tenue de la programmation estivale favorisant ainsi l'occupation et l'animation des espaces publics.	DCSLDS	✓	
41	Poursuivre le soutien dans la réalisation des événements publics.	DCSLDS	✓	
42	Réaménager pour rajeunir et mettre à niveau : <ul style="list-style-type: none"> • le terrain de Bocce au parc Dollard-Morin • la clôture du terrain de pétanque au parc St-Jean-Baptiste; • les aires de jeux aux parcs François-Labernade, Pierre-Payet, St-Marcel, Ernest-Rocheleau, Marie-Cardinal, Roy / 40^e av. <ul style="list-style-type: none"> • les aires de jeux au parc Du Colombier 	DTP	✓	
43	Ajouter une aire de jeux au parc Clémentine-De La Rousselière	DTP	✓	
44	Inaugurer la piste de BMX du parc de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS	✓	
45	Réaménager la piscine Alexis-Carrel.	DSA		
46	Maintenir le niveau actuel de gratuité dans les installations aquatiques extérieures et pour les périodes de bain libre, en semaine, au Centre aquatique RDP.	DCSLDS	✓	
47	Maintenir le niveau actuel de gratuité de la programmation familiale dans les arénas.	DCSLDS	✓	
48	Poursuivre le soutien à la réalisation des fêtes de la famille.	DCSLDS	✓	



ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

→ OBJECTIF

Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Planter des mesures de réduction à la source				
49	Favoriser les comportements écoresponsables au sein des directions par la relance d'une démarche interne.	DSA	▷	▷
Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable				
50	Appliquer la nouvelle réglementation sur l'arrosage (RCG13-011) en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource en visant la réduction de la consommation.	DAUSE	✓	
51	Installer des compteurs d'eau dans les commerces et les industries afin d'optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments (122 en 2013, 122 en 2014 et 65 en 2015).	Corpo (DGSRE) DAUSE		
52	Remplacer les réservoirs d'eau des urinoirs à vidange automatique aux arénas lors de rénovations majeures.	DSA		



ORIENTATION

**PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLE DES RESSOURCES**

→ OBJECTIF

**Améliorer la qualité des eaux de
ruissellement qui se déversent dans les
cours d'eau**

Quelques réalisations 2013

- Suite à la modification des normes par le ministère, l'intégration des infrastructures vertes de captage, de rétention et de filtration sera maintenant obligatoire pour les nouveaux projets.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Planter des mesures de réduction à la source				
53	Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans les projets de développement résidentiels de la rue Sherbrooke et de la 81 ^e avenue..	DAUSE	▷	▷
Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source				
54	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant à la captation, à la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source.	DAUSE		
Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial				
55	Réaliser les travaux de la première phase et assurer l'analyse des autres secteurs.	Corpo (DGSRE) DTP	✓	

ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLEES RESSOURCES

→ OBJECTIF

Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

RDD : Résidus domestiques dangereux
CRD : Construction, rénovation, démolition

Quelques réalisations 2013

- Installation d'un composteur public au parc Germaine-Casobon.
- 1 647 tonnes de résidus de construction, de rénovation ou de démolition ont été détournées des sites d'enfouissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Implanter des mesures de réduction à la source				
56	Empêcher l'utilisation de plastique n° 6 dans les comptoirs alimentaires des arénas en modifiant le prochain appel d'offres.	DCSLDS	✓	
Implanter des mesures de récupération et de valorisation				
57	Poursuivre l'offre de composteurs et de formations sur le compostage, entre autres, dans les jardins communautaires.	DTP	✓	
58	Poursuivre le détournement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) de l'élimination en les acheminant vers des centres de traitement et de valorisation.	DTP	✓	
Tenir des événements écoresponsables				
59	Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements.	DCSLDS	▷	▷



La charpente et les escaliers intérieurs de la future Maison du citoyen après le retrait de l'amiante, du plomb et du mercure.



L'escalier ornemental, élément architecturale important, sera mis en valeur lors de la rénovation de la future Maison du citoyen.



ORIENTATION

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES

→ OBJECTIF

Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012

Quelques réalisations 2013

- Octroi du contrat à la firme lauréate du concours de design pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance du chantier lors de la réalisation de la Plage de l'Est.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Offrir aux résidants des ouvertures sur les deux cours d'eau de l'arrondissement tout en protégeant les milieux riverains				
60	Déterminer la faisabilité et les priorités à assigner aux projets du Plan directeur de mise en valeur des berges.	Grands Projets	✓	
Renforcer la gestion écologique des espaces verts				
61	Réaliser un projet pilote de « Gestion différenciée » visant à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.	DTP		



ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET
ASSURER LA RELÈVE

**Améliorer la cohésion sociale et favoriser
l'engagement citoyen**

Quelques réalisations 2013

- Soutien financier pour poursuivre les deux tables de concertation locale, les sept projets de lutte à la pauvreté, les trois projets en prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, les trois projets en relations interculturelles et le programme de prévention de la criminalité.
- Participation à une quarantaine d'instances de concertation.
- Contribution financière de 1,5 M\$ remise aux 17 organismes partenaires. Un soutien immobilier d'une valeur de 3,9 M\$ effectué par le biais de prêt d'installations municipales à 75 organismes.
- Service internet wi-fi gratuit pour les citoyens à la Place publique du Vieux-Pointe-aux-Trembles.
- 159 laissez-passer culturels ont été distribués gratuitement pour assister à 72 événements différents.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

**Être solidaire : se préoccuper non seulement des
générations futures, mais également des conditions de vie
de nos contemporains**

		2013	2014	2015
62	Renouveler le Plan d'action en développement social pour la période de 2014-2018.	DCSLDS	✓	
63	Maintenir les projets en développement social, entre autres, en matière de concertation locale, relations interculturelles, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et, la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, à la délinquance et à la criminalité.	DCSLDS	✓	
64	Favoriser les collaborations, soutenir les partenaires et assurer une présence dans les concertations locales.	DCSLDS	✓	
65	Réaliser et promouvoir la tenue de consultations et d'assemblées publique.	DBA	✓	
66	Publiciser la réalisation ou l'exploit de gens d'ici par la tenue de livre d'or.	DBA	✓	
67	Améliorer la signalisation des installations et établissements de service.	DSA	✓	

		2013	2014	2015	
68	Faire davantage connaître les bonnes pratiques et les mesures prises par l'arrondissement pour inciter l'engagement citoyen par l'utilisation de médias de communication traditionnels ou non traditionnels.	DBA	▷	▷	▷
69	Indexer le budget 2013 de 4 % pour les contributions financières remises aux organismes partenaires.	DCSLDS	✓		
<p>Être équitable : lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, favoriser l'accès à l'éducation et à l'emploi et militer en faveur du respect des diversités</p>					
70	Étendre le service internet sans fil gratuit pour les citoyens, entre autres, à la future Place du village et dans diverses installations municipales dont les parcs.	DSA	✓		
71	Poursuivre le programme Accès-loisirs.	DCSLDS	✓		



Assurer la relève : assurer le renouvellement et la pérennité de chacun des secteurs d'activité par la formation, les programmes de mentorat et de stages, le maintien, le développement et l'exportation de l'expertise et de l'engagement des employés

72	Accueillir des stagiaires et participer au programme de stage « Le parrainage professionnel ».	Toutes les directions	✓		
73	Allouer une portion du budget à la formation interne.	Toutes les directions	✓		

CONTRIBUER À LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA
CULTURE DU QUÉBEC

Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité

Quelques réalisations 2013

- Reconduction du partenariat avec l'Atelier d'histoire de PAT.
- Présence à la "table 6-11 ans" et à la table de "la petite enfance", au comité "PAÉLÉ (Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés)" et au comité "123 GO".
- Projets "Les jeunes ont une voie" (volet participation citoyenne), "Contes pour enfants pas sages", projet de résidence avec Suzanne Lebeau aux écoles primaires et "La parole aux ados", participation aux camps de jour - discussions sur les ateliers et expositions estivales.
- En partenariat, projet de confection d'une murale "Le meilleur des mondes nouveaux" au HLM Marie-Victorin.
- Répétition de danse publique et rencontre avec l'artiste en résidence Carole Laurin-Beaucage, résidence citoyenne en peinture et exposition "L'espace selon", finissants de l'école nationale de l'humour en vue d'un spectacle, Théâtre Bouches Décousues afin d'accueillir les écoles défavorisées et de réaliser des ateliers, suivre le processus de création et assister à une pièce. Rencontres et participation au processus de création avec les artistes du Théâtre Le Clou, préparation et enregistrement du nouvel album du groupe musical de la relève "De L'onga", Fabio Doré pour son projet multidisciplinaire (théâtre, musique, cirque et danse contemporaine). et aux deux bibliothèques la présence de l'écrivain Antonio d'Alfonso.
- Projet "je parcours l'histoire de mon quartier" avec 209 citoyens. Participation active à travers l'organisme "Le Phare" des résidents des HLM Marie-Victorin.
- Projets "nos amours en spectacle", "les jeunes ont une voix", expositions para-scolaire, "Place aux pointeliers", "en terre prairivoise" et "villages de Noël" et mise en place du projet "les pianos publics".

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité				
74	Maintenir le niveau actuel de gratuité des services dans les maisons de la culture et les bibliothèques.	DCSLDS	▷	▷
75	Soutenir les sociétés d'histoires locales en vue d'assurer la pérennité et la mise en valeur de leurs archives.	DCSLDS	▷	▷
76	Assurer la présence (expertise et coordination) des bibliothèques de l'arrondissement aux instances de concertation portant sur la réussite scolaire et l'éveil à la lecture.	DCSLDS	▷	▷

		2013	2014	2015	
77	Participer au projet-pilote "Scène éco-responsable" afin de mesurer l'empreinte écologique d'événements culturels dans les maisons de la culture de l'arrondissement et d'établir un plan d'action visant à améliorer les pratiques et les comportements.	DCSLDS	▷	▷	▷
Favoriser l'accessibilité à la culture ainsi que la participation à la vie culturelle de l'arrondissement aux citoyennes et citoyens					
78	Réaliser deux projets de médiation culturelle par année comportant un volet favorisant la participation citoyenne.	DCSLDS	✓		
79	Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	DCSLDS	✓		

Les activités de médiation culturelle sont des initiatives qui créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant l'apprentissage et l'appropriation de la culture par les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle. Ces actions mettent l'accent sur un travail de contact et permettent de faire le pont entre le citoyen et l'activité culturelle.

Valoriser le rôle et la présence des créateurs et des artistes professionnels de toutes disciplines artistiques en soutenant la diffusion, l'incubation et la médiation culturelle

80	Réaliser un minimum de deux projets d'artistes en résidence par année dans les maisons de la culture et les bibliothèques.	DCSLDS	✓		
Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'arrondissement, assurer sa pérennité et son accessibilité					
81	Réaliser une étude de mise en valeur du patrimoine et un concept muséologique du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS			
82	Concevoir un projet de parcours patrimonial à l'échelle de l'arrondissement.	DCSLDS			

Favoriser la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel tout en valorisant l'apport des communautés culturelles

		2013	2014	2015
83	Augmenter de 10 % la présence des artistes des communautés culturelles dans les programmations des maisons de la culture.	DCSLDS	✓	
84	Développer la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel au sein des quartiers.	DCSLDS	✓	

Soutenir et mettre en place des initiatives valorisant l'expression de l'identité et de la citoyenneté et permettant le développement de la communauté

85	Initier annuellement trois projets portant sur l'expression de l'identité locale avec les citoyens.	DCSLDS	✓	
86	Assurer la présence des artistes de l'arrondissement à un seuil de 35 % dans les expositions des maisons de la culture.	DCSLDS	✓	

Consolider le rôle des bibliothèques en tant que milieux de vie et lieux d'accessibilité au savoir, aux lettres, aux arts et à la culture, ainsi qu'aux réalités numériques dans le contexte de l'économie du savoir

87	Actualiser l'avant-projet en matière des services de bibliothèques en lien avec le programme de subventions RAC de la ville centre.	DCSLDS		
----	---	--------	--	--



Valoriser et favoriser l'implication et la participation citoyenne dans les processus d'élaboration des orientations et du développement des services

		2013	2014	2015
88	Élaborer des outils de consultation de la population dans le cadre de la réalisation des projets de la future maison de la culture Rivière-des-Praires, du développement des services de bibliothèques de l'arrondissement et des services en patrimoine et culture dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS		
89	Poursuivre la tenue du projet « Le jardin des possibles ».	DCSLDS		



Miser sur la médiation culturelle et le loisir culturel comme lieux d'apprentissage et d'épanouissement pour toutes les citoyennes et tous les citoyens

90	Réaliser un projet de médiation culturelle relatif aux communautés culturelles.	DCSLDS	✓	
91	Initier un nouveau projet de loisir culturel via le programme innovation et inclusion.	DCSLDS		
92	Confection d'un plan d'action en loisir culturel 2014-2016.	DCSLDS		
93	Poursuivre le soutien à la réalisation des festivités printanières.	DCSLDS	✓	

Favoriser l'accès des familles aux lieux culturels et améliorer l'accès des groupes défavorisés à la culture

94	Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	DCSLDS	✓	
----	---	--------	---	--

CONTRIBUER À LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA
CULTURE DU QUÉBEC

**Assurer une plus grande présence de la
culture dans les projets de développement
de l'arrondissement**

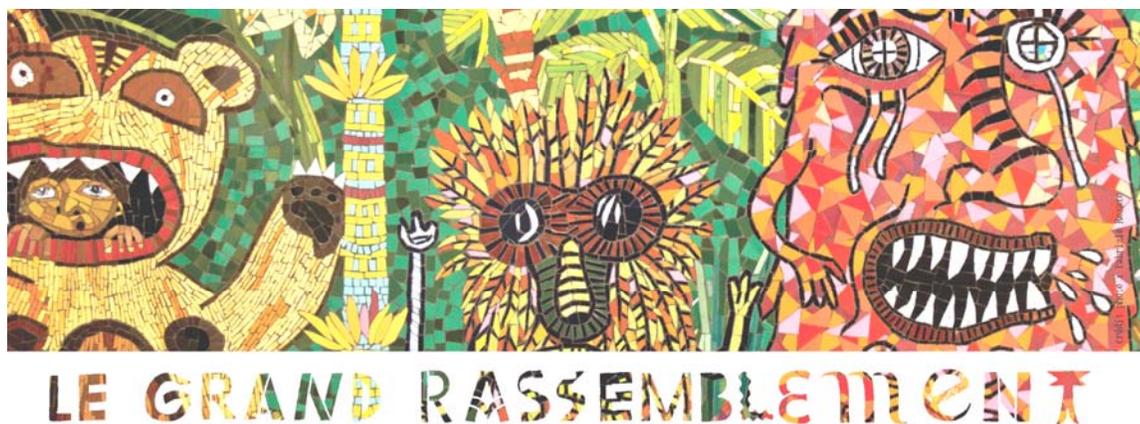
Quelques réalisations 2013

- Mise en place projet "l'espace public c'est moi" dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.
- Six croisières patrimoniales qui a permis une augmentation de la participation de 40 %.
- Projet "Je parcours l'histoire de mon quartier".
- Murale "Hommage à Léo" faite par les citoyens lors du projet MU.
- Projet "Création citoyenne à Pointe-aux-Trembles et à Rivière-des-Prairies dans le cadre des journées de la culture.
- Élaboration d'initiatives avec deux organismes, "les amis de la culture de la pointe" et "ateliers d'histoire de la pointe aux trembles".

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement				
95	Contribuer à l'amélioration d'une culture organisationnelle multidisciplinaire et inter-directions en misant sur la culture comme un des catalyseurs et fondement essentiel des projets de développement de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷
96	Contribuer à l'implantation de la notion de quartier culturel dans tous les projets de développement et d'aménagement urbain de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷
97	Contribuer au développement d'une vision englobante et intégrée du patrimoine de l'arrondissement et arrimer la dimension culturelle au projet de mise en valeur des berges (2014).	DCSLDS	▷	▷
98	Poursuivre la programmation des maisons de la culture et des bibliothèques en favorisant des activités mettant en valeur le patrimoine naturel de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷

			2013	2014	2015
99	Promouvoir les objectifs de Montréal Ville de design dans les projets de développement de l'arrondissement (2015).	DCSLDS	▷	▷	▷
100	Assurer la présence active de la culture au sein des instances de concertation communautaire et des tables de développement social de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷	▷
	Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie par une mise en valeur judicieuse du patrimoine, par la qualité du design et de l'architecture, et par la valorisation des paysages distinctifs de l'arrondissement				
101	Assurer la réalisation du volet de mise en valeur du patrimoine dans le projet de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS			
102	Réaliser un projet de médiation culturelle portant sur le patrimoine.	DCSLDS	✓		
	Accroître les interventions et les projets en art public notamment dans les bibliothèques, les maisons de la culture et sur le domaine public				
103	Réaliser un projet d'art public sur le domaine public dans le cadre de la place du village du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS			
104	Réaliser un projet citoyen d'art public au sein du quartier Rivière-des-Prairies.	DCSLDS	✓		
105	Favoriser les initiatives d'OBNL locaux pour le développement de l'offre de service sur le territoire en partenariat avec l'arrondissement.	DCSLDS	✓		



VOLET CULTUREL

→ OBJECTIF

CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Bonifier la vie culturelle de proximité

Quelques réalisations 2013

- Dans une perspective de développement du partenariat avec les écoles secondaires, le projet de médiation culturelle "La création sous rayon X" a été mis en place. Près de 1000 participants sont visés.
- Mise en place d'activités récurrentes d'accessibilité à la culture dans le cadre scolaire avec les 3 écoles secondaires.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
Bonifier la vie culturelle de proximité				
106	Consolider et développer le partenariat « L'art d'école » avec les 13 écoles primaires du territoire de l'arrondissement (2014).	DCSLDS	▷	▷
107	Développer un partenariat formel d'accessibilité à la culture dans le cadre scolaire avec les trois écoles secondaires publiques du territoire de l'arrondissement (2014).	DCSLDS	▷	▷
Assurer le rattrapage en matière de services en culture et bibliothèques par la réalisation de projets d'infrastructures de proximité soit la construction de la maison de la culture Rivière-des-Prairies et l'ajout de points de services de bibliothèques.				
108	Réaliser le projet de la nouvelle maison de la culture Rivière-des-Prairies (2016).	DCSLDS		
109	Réaliser la rénovation de la bibliothèque Rivière-des-Prairies (2016).	DCSLDS		
110	Implanter deux nouveaux points de service de bibliothèques sur le territoire de l'arrondissement (2017-2018).	DCSLDS		

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les collaborateurs pour leur grande disponibilité et leur participation active dans l'élaboration du Plan local de développement durable 2013-2015 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et dans cette révision pour l'année 2014.

Édition : Dany Barbeau, avocate
Directrice d'arrondissement

Coordination : Pierre Mongrain, conseiller – analyse et contrôle de gestion
Direction des services administratifs

Publié par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Photographies : Ville de Montréal et arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Document original : Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISBN : 2-923135-77-6
Novembre 2012

